



Fédération royale marocaine
de basketball



RÈGLEMENT SPORTIF PARTICULIER DU CHAMPIONNAT NATIONAL D'EXCELLENCE HOMMES / DEX-H

SAISON SPORTIVE 2025-2026

Article 1: Organisation

La Fédération Royale Marocaine de Basketball (FRMBB) organise, conformément aux textes qui la régissent, le Championnat du Maroc de la Division d'Excellence, ouvert aux associations sportives affiliées, régulièrement qualifiées et en règle vis-à-vis des obligations administratives et financières.

Article 2: Constitution

Le Championnat d'Excellence est disputé par quatorze (14) équipes, réparties en une seule poule, sur l'ensemble du territoire national.



Article 3: Système de la compétition

La compétition se déroule en deux phases:

Phase régulière

Deuxième phase comprenant :

Play-offs

Demi-finales

Finale

Matches de classement

Relégation en division inférieure



Article 4: Phase régulière

Les quatorze (14) équipes disputent des rencontres en matches aller et retour, selon le calendrier établi par la FRMBB.

Chaque équipe dispute vingt-six (26) rencontres.

Le classement est établi conformément aux Règlements Généraux de la FRMBB et aux règles officielles FIBA, notamment en matière de point-averge.

Article 5 : Qualification aux Play-offs

À l'issue de la phase régulière:

Les équipes classées de la 1^{re} à la 8^e place sont qualifiées pour les Play-offs.

Les équipes classées 9^e et 10^e conservent leur classement définitif.

Les équipes classées 12^e, 13^e et 14^e sont reléguées directement en division inférieure.

L'équipe classée 11^e dispute un barrage.

Article 6 : Constitution des groupes de Play-offs

Les huit (8) équipes qualifiées sont réparties comme suit :

Groupe P.OFF 1 : équipes classées 1^{re}, 4^e, 6^e et 8^e

Groupe P.OFF 2 : équipes classées 2^e, 3^e, 5^e et 7^e

Article 7 : Déroulement des Play-offs (premier tour)

Les équipes de chaque groupe se rencontrent en matches aller et retour.

JOURNÉE	MATCH	ALLER (Domicile)	RETOUR (Domicile - mieux classé)
J1	1er vs 6e	6e	1er
J1	4e vs 8e	8e	4e
J1	5e vs 2e	5e	2e
J1	7e vs 3e	7e	3e
J2	4e vs 1er	4e	1er
J2	8e vs 6e	8e	6e
J2	3e vs 2e	3e	2e
J2	7e vs 5e	7e	5e
J3	1er vs 8e	8e	1er
J3	6e vs 4e	6e	4e
J3	3e vs 5e	5e	3e
J3	2e vs 7e	7e	2e



Article 8 : Qualification pour les demi-finales

Les équipes classées 1^{re} et 2^e de chaque groupe P.OFF sont qualifiées pour les demi-finales.

Article 9 : Demi-finales

Les demi-finales se disputent en trois (3) rencontres maximum, avec deux (2) victoires nécessaires.

Programme :

½ Finale 1

Aller : 2^e P.OFF 1 vs 1^{er} P.OFF 2

Retour : 1^{er} P.OFF 2 vs 2^e P.OFF 1

½ Finale 2

Aller : 2^e P.OFF 2 vs 1^{er} P.OFF 1

Retour : 1^{er} P.OFF 1 vs 2^e P.OFF 2



Le match d'appui éventuel se dispute chez l'équipe la mieux classée à l'issue de la phase régulière.

Les vainqueurs sont qualifiés pour la Finale.

Article 10 : Finale

La Finale se dispute en cinq (5) rencontres maximum, avec trois (3) victoires nécessaires.

L'équipe bénéficiaire l'avantage du terrain est tirée au sort

Le vainqueur est déclaré Champion du Maroc de la Division d'Excellence.

Article 11 : Barrage

L'équipe classée 11^e dispute un barrage contre l'équipe désignée de la division inférieure.

Le barrage se joue en match aller-retour

L'équipe bénéficiaire de l'avantage du terrain est tirée au sort

Le vainqueur évoluera en Division d'Excellence la saison suivante

Article 12 : Dispositions finales

Tous les cas non prévus par le présent règlement sont tranchés par les instances compétentes de la FRMBB, conformément aux règlements généraux et aux textes en vigueur.

**Aziz Daif**
Président de la Commission de Programmation
et d'organisation des compétitions
CPOC